



CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU

**PRÉSENTATION DES AMIS DE LA MONTAGNE
28 SEPTEMBRE 2018**



Qui sont Les amis de la montagne ?

Notre mission

Depuis 30+ ans, **Les amis de la montagne** ont pour mission de protéger et mettre en valeur le mont Royal en privilégiant l'engagement de la communauté et l'éducation à l'environnement.

Plus précisément :

- Protection de l'environnement
- Défense des intérêts
- Sensibilisation et engagement citoyen
- Services aux usagers du parc
- Programmes éducatifs, culturels et de plein air

Le parc Jean-Drapeau et le parc du Mont-Royal



Plusieurs similitudes et liens étroits :

- Les deux premiers parcs montréalais
- La montagne et le fleuve éléments constitutifs de Montréal
- Des regards emblématiques vers la ville
- Une grande valeur patrimoniale : architecturale, paysagère et naturelle
- Des sites patrimoniaux

Les amis de la montagne ont la conviction que l'expérience du parc du Mont-Royal peut être utile pour enrichir la réflexion portant sur l'avenir du parc Jean-Drapeau.

Le statut du parc du Mont-Royal dans la Charte de Montréal

Le statut du parc du Mont-Royal est enchâssé dans la Charte de la Ville de Montréal, ce qui lui assure une protection supplémentaire.

- La ville doit conserver et maintenir à perpétuité comme parc public tout territoire dont elle est ou devient propriétaire [...]. La ville ne peut en aliéner aucune partie pour permettre qu'il y soit exercé des droits, privilèges ou franchises d'une nature spéciale [...].

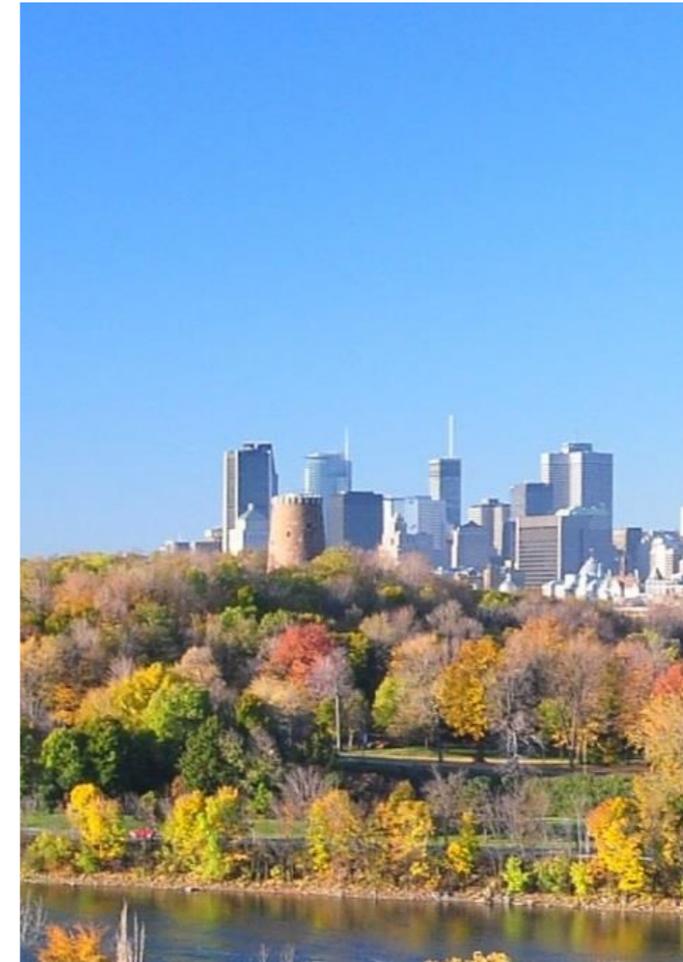
Extrait de l'article 194 de la Charte de Montréal



Gouvernance et concertation

Recommandation 1 : Évaluer la mise en place d'une table de concertation qui pourrait rassembler des représentants tels :

- Héritage Montréal
- CRE Montréal
- Division du patrimoine de la Ville de Montréal
- Ville de Saint-Lambert
- La Ronde
- Casino de Montréal
- Evenko, etc.



Outils de gestion et de gouvernance



Recommandation 2 : Développer des outils qui guideront la prise de décision éclairée dans la gestion quotidienne du parc Jean-Drapeau à l'instar de ceux qui existent pour le parc du Mont-Royal

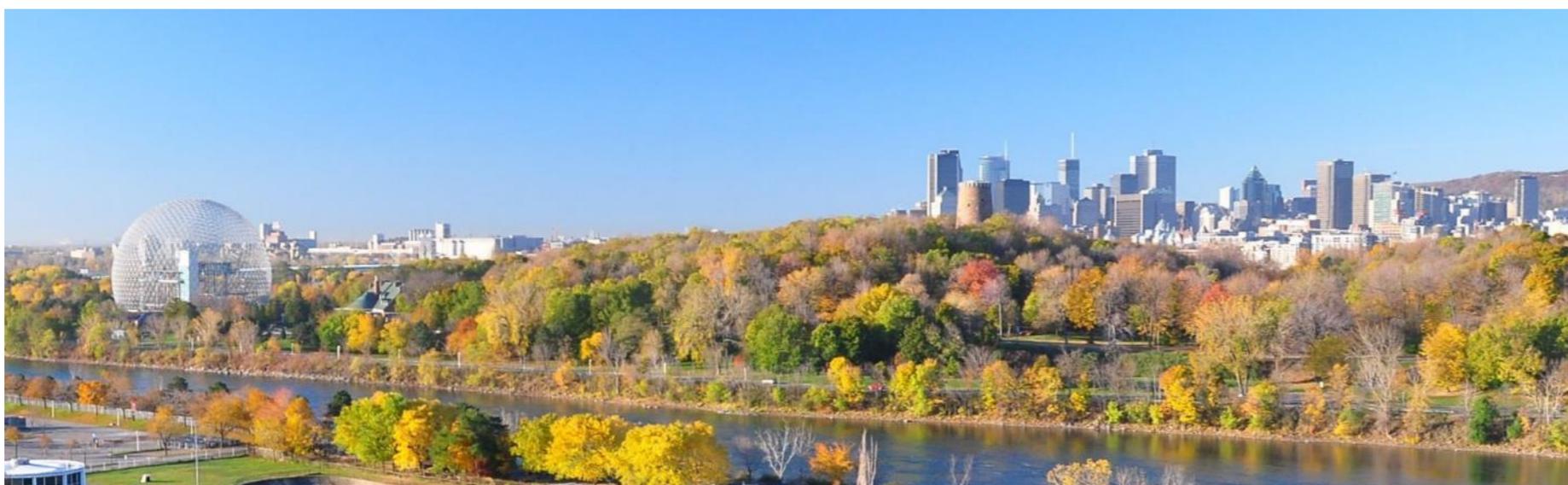
- Plan de protection et de mise en valeur
- Cadre de gestion pour les événements publics
- Atlas du paysage du Mont-Royal
- Réalisation d'études pour la connaissance et la conservation des patrimoines

Sensibilisation et engagement citoyen



Recommandation 3 : Mise en place d'un *programme d'intendance environnementale*

- Développer un réseau de bénévoles qui participent de façon régulière à des activités en soutien à la biodiversité du milieu naturel tels que contrôle de plantes exotiques envahissantes, travaux de plantation, réalisation d'inventaires fauniques et floristiques, etc.



Vocation du parc Jean-Drapeau

Recommandation : Réaffirmer la vocation de détente et de loisir et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du parc

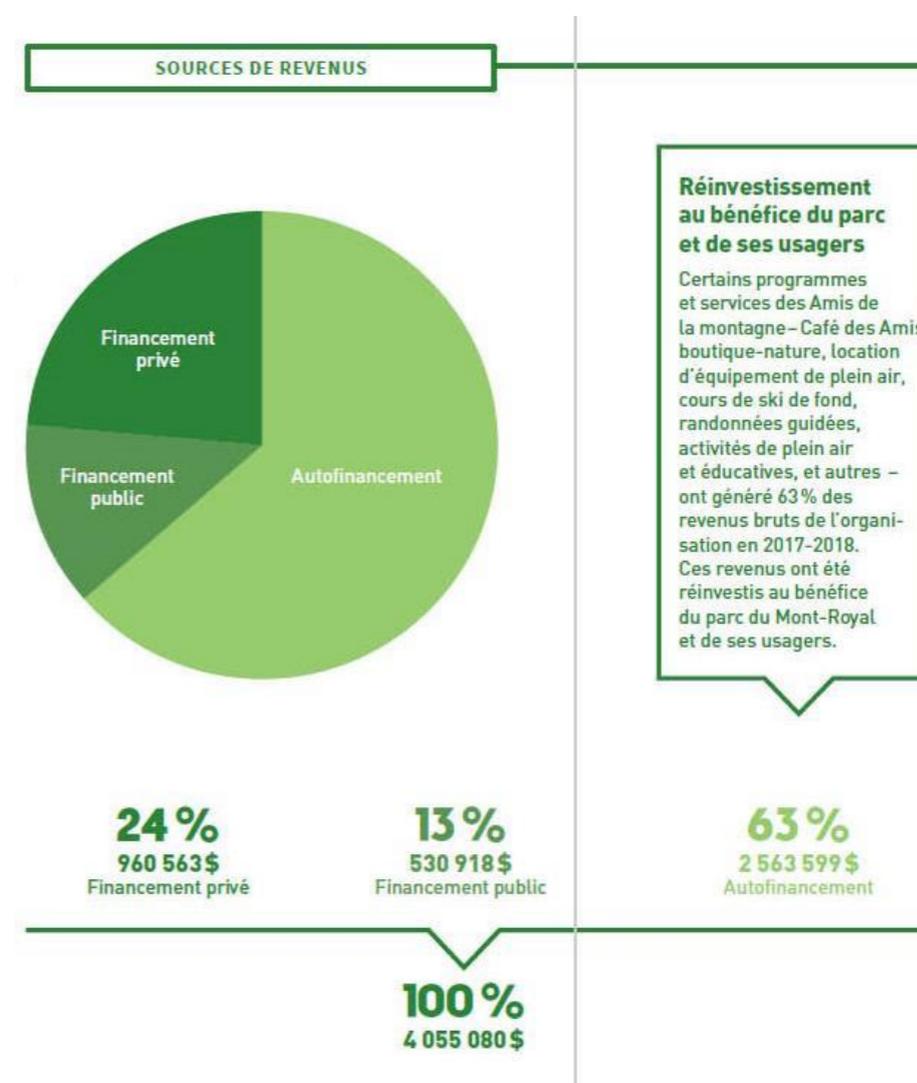
- Favoriser les activités qui valorisent l'expérience insulaire
- Favoriser les activités qui nécessitent peu ou pas d'infrastructures telles que la randonnée guidée, le ski de fond, etc.



Financement et philanthropie

Recommandation : Renforcer la diversité des sources de financement pour minimiser la dépendance sur les financements d'origine événementielle, s'inspirant notamment des meilleures pratiques en philanthropie

- Mettre en place ou bonifier les programmes ou services – café, boutique, location d'équipement de plein air, cours de ski de fond, randonnées guidées, activités éducatives et de plein air – générant des revenus
- S'inspirer de la stratégie adoptée par la Central Park Conservancy à New York



Source : Rapport d'activités 2017/2018

CONTACT

Myriam Grondin

Chef des dossiers de protection
du mont Royal

T. +1 (514) 843-8240
poste 239

mgrondin@lemontroyal.qc.ca

